

**Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques**

<b>Partie I: Éléments obligatoires</b>	I.1 Numéro du document <b>FR-BIO-16.250-0008915.2024.005</b>			I.2 Type d'Opérateur <input checked="" type="checkbox"/> Opérateur <input type="checkbox"/> Groupe d'opérateurs		
	I.3 Opérateur ou groupe d'opérateurs Nom <b>SUD OUEST MIN (SOMIN) Site Arzacq-Arraziguet</b> Adresse <b>49 route de Samadet 64410 Arzacq-Arraziguet</b> Pays <b>France</b> Code ISO <b>FR</b>			I.4 Autorité compétente ou Autorité / Organisme de contrôle Autorité <b>QUALISUD (FR-BIO-16)</b> Adresse <b>6 Rue Georges Bizet , 47200, Marmande</b> Pays <b>France</b> Code ISO <b>FR</b>		
	I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs • Préparation					
	I.6 Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production • (e) Aliments pour animaux Méthode de production: – production de produits biologiques – production biologique avec une production non biologique					
	Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur ou le groupe d'opérateurs (choisir ce qui convient) satisfait aux exigences dudit règlement.					
	I.7 Date, lieu Date <b>12 juin 2024 09:05:00 +02 (Europe/Luxembourg)</b> Nom et signature <b>QUALISUD</b> Lieu <b>Marmande (FR)</b>			I.8 Validité Certificat valable du <b>16/02/2024</b> au <b>31/12/2025</b>		

DÉLIVRÉ

**Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques**

<b>Partie II: Éléments facultatifs spécifiques</b>	II.1 Répertoire des produits	
	Nom du produit	Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848
	B CALOR - Peut être utilisé en agriculture biologique	Biologique
	CHARC 4% B - Peut être utilisé en agriculture biologique	Biologique
	DIGERESP-B - Peut être utilisé en agriculture biologique	Biologique
	GREEN ASCORBIC C - Peut être utilisé en agriculture biologique	Biologique
	IMMUN 4-26 B - Peut être utilisé en agriculture biologique	Biologique
	IMMUN 4-26 MN B-F - Peut être utilisé en agriculture biologique	Biologique
	IMMUN JUILLAGUET B - Peut être utilisé en agriculture biologique	Biologique
	IMMUN NATURE - Peut être utilisé en agriculture biologique	Biologique
	IMMUN PR FARINE B - Peut être utilisé en agriculture biologique	Biologique
	IMMUN VT SEMOULETTE -F - Peut être utilisé en agriculture biologique	Biologique
	MIN 3% B POLLITAS / POLLOS B - Peut être utilisé en agriculture biologique	Biologique
	MIN 3% B PONEDORAS - Peut être utilisé en agriculture biologique	Biologique
	MIN 3% B PONEDORAS ACID - Peut être utilisé en agriculture biologique	Biologique
	MIN 8% B PONEDORAS NEW - Peut être utilisé en agriculture biologique	Biologique
	ND MIN LA GRDE DENNERIE B - Peut être utilisé en agriculture biologique	Biologique
	ND MIN MAS CABRIT B - Peut être utilisé en agriculture biologique	Biologique
	ND MIN POUX VL B - Peut être utilisé en agriculture biologique	Biologique
	NU NY 8% B RUJAMAR - Peut être utilisé en agriculture biologique	Biologique
PM LEVUCCELL SC 10 TITAN V2 - Peut être utilisé en agriculture biologique	Biologique	
POULE PONTE 2.5% B - Peut être utilisé en agriculture biologique	Biologique	
POULET B 5% - Peut être utilisé en agriculture biologique	Biologique	
PREMELANGE PM MULTIGRAINS - Peut être utilisé en agriculture biologique	Biologique	
SOMIN NAT 4/25/5 - Peut être utilisé en agriculture biologique	Biologique	
SOMIN NAT 6/23/5 - Peut être utilisé en agriculture biologique	Biologique	
SOMIN NAT OVIN 6/21/4 - Peut être utilisé en agriculture biologique	Biologique	
SOMIN NAT PERF 4 - Peut être utilisé en agriculture biologique	Biologique	
SOMIN NAT START 7 - Peut être utilisé en agriculture biologique	Biologique	
SO NAT MIN 6/23/7,5 - Peut être utilisé en agriculture biologique	Biologique	
SO NAT CHEVRE LACT HP - Peut être utilisé en agriculture biologique	Biologique	
STIMUL DIGEST B-F - Peut être utilisé en agriculture biologique	Biologique	
NUTRICOK B - Peut être utilisé en agriculture biologique	Biologique	
POULE PONTE 4% B ALLAIN - Peut être utilisé en agriculture biologique	Biologique	
NU MIN B 3% PONEDORAS INICIO PUESTA - Peut être utilisé en agriculture biologique	Biologique	
NU MIN B 3% PONEDORAS MEDIO PUESTA - Peut être utilisé en agriculture biologique	Biologique	
II.2 Quantité de produits		
II.3 Informations sur les terres		
II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs		

## Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques

II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées

II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848

II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesquelles il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant

II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848

Nom de l'organisme d'accréditation

COFRAC

Hyperlien vers le certificat d'accréditation

<https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0058.pdf>

II.9 Autres informations

**Document justificatif fourni à l'opérateur conformément au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et tel que défini par la circulaire afférente de l'INAO.**

DÉLIVRÉ